



# COURLAOUX

Bulletin municipal  
N° 34 - Janvier 2023

# Proche de vous



## Mairie de Courlaoux

101 Rue du Château - 39570 COURLAOUX

Tel : 03 84 35 31 54

[www.courlaoux.fr](http://www.courlaoux.fr)

[mairie-de-courlaoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-courlaoux@wanadoo.fr)

## Horaires du Secrétariat

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Un grand merci à tous les annonceurs qui nous permettent d'éditer un bulletin de qualité en couleurs avec de nombreuses photographies.

Nous vous laissons découvrir ce bulletin. Un vrai moment de partage, reflet de l'année écoulée. Autant de souvenirs que vous garderez au fil des années.

Bonne lecture !

Le Comité Communication - Site internet

## Sommaire

Edito du Maire 3

Vie Municipale 4

Cadre de Vie 15

Vie Associative 22

Patrimoine 25

Activité économique 26

Vie Pratique 27

Agenda - Etat-civil 32

### Permanence du Maire

Les lundis et mercredis  
de 14h à 18h30  
sur rendez-vous

#### CCAS

Prendre rendez-vous  
au secrétariat  
de la Mairie

### Ecole

Maternelle / Primaire  
de Courlaoux  
03.84.35.31.44

[ecole.courlaoux@ac-besancon.fr](mailto:ecole.courlaoux@ac-besancon.fr)

#### ALSH

Centre de Loisirs  
Restaurant scolaire  
03.84.25.34.29  
[alshcourlaoux@orange.fr](mailto:alshcourlaoux@orange.fr)

### Directeur de publication

Jean-Yves LANNEAU  
Maire de Courlaoux

### Rédaction

Comité Communication - Site internet

### Conception et mise en page

Secrétariat de Mairie

### Impression

FACILACOM  
[www.falicalom.net](http://www.falicalom.net)  
[facilacom@icloud.com](mailto:facilacom@icloud.com)  
540 exemplaires  
Janvier 2023

### Crédit photos

Mairie de Courlaoux

Toute reproduction totale ou partielle  
est interdite

Calendrier de collecte 2023 de  
vos bacs gris et jaune à l'intérieur



**E**nfin ! Après 3 ans de pandémie Covid, nous retrouvons un semblant de vie normale.

Les associations reprennent leurs activités, rétablissant ainsi un peu de lien social. Merci à tous les bénévoles.

Nous traversons actuellement une nouvelle crise géopolitique mondiale. La crise énergétique et l'inflation qui alimentent largement nos débats ont des conséquences, chaque jour, sur notre pouvoir d'achat et notamment sur les prix du gaz, de l'électricité et du fioul qui s'envolent.

Nous sommes et serons donc très vigilants sur les charges de fonctionnement de notre commune.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes orientés vers les économies d'énergie en signant avec le SIDEC du Jura une charte spécifique pour la rénovation de l'éclairage public par l'installation de LED.

Les premiers résultats sont très satisfaisants et nous continuerons dans cette voie.

Malgré ce contexte économique difficile, nous réaliserons chaque année des investissements indispensables pour notre commune.

Je me permettrai de vous rappeler ceux de l'année 2022 :

- 4<sup>ème</sup> tranche de renouvellement de l'éclairage public,
- Réfection du toit de l'église,
- Cheminement piétons rue du Château,
- Reprise des façades du groupe scolaire,
- Insonorisation de la salle de convivialité de la résidence « Les Lilas ».

En 2023, nous poursuivrons les travaux nécessaires dans le cadre de la rénovation énergétique, de l'éclairage public et des bâtiments publics :

- 5<sup>ème</sup> tranche e-lum avec le SIDEC du Jura,
- Remplacement des luminaires de la salle polyvalente et de la salle Marcel Gauthier par des LED,
- Lancement d'une étude sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Je remercie le Conseil Municipal, le CCAS, les membres des comités consultatifs, les enseignants et le personnel communal pour le travail fourni au cours de cette année.

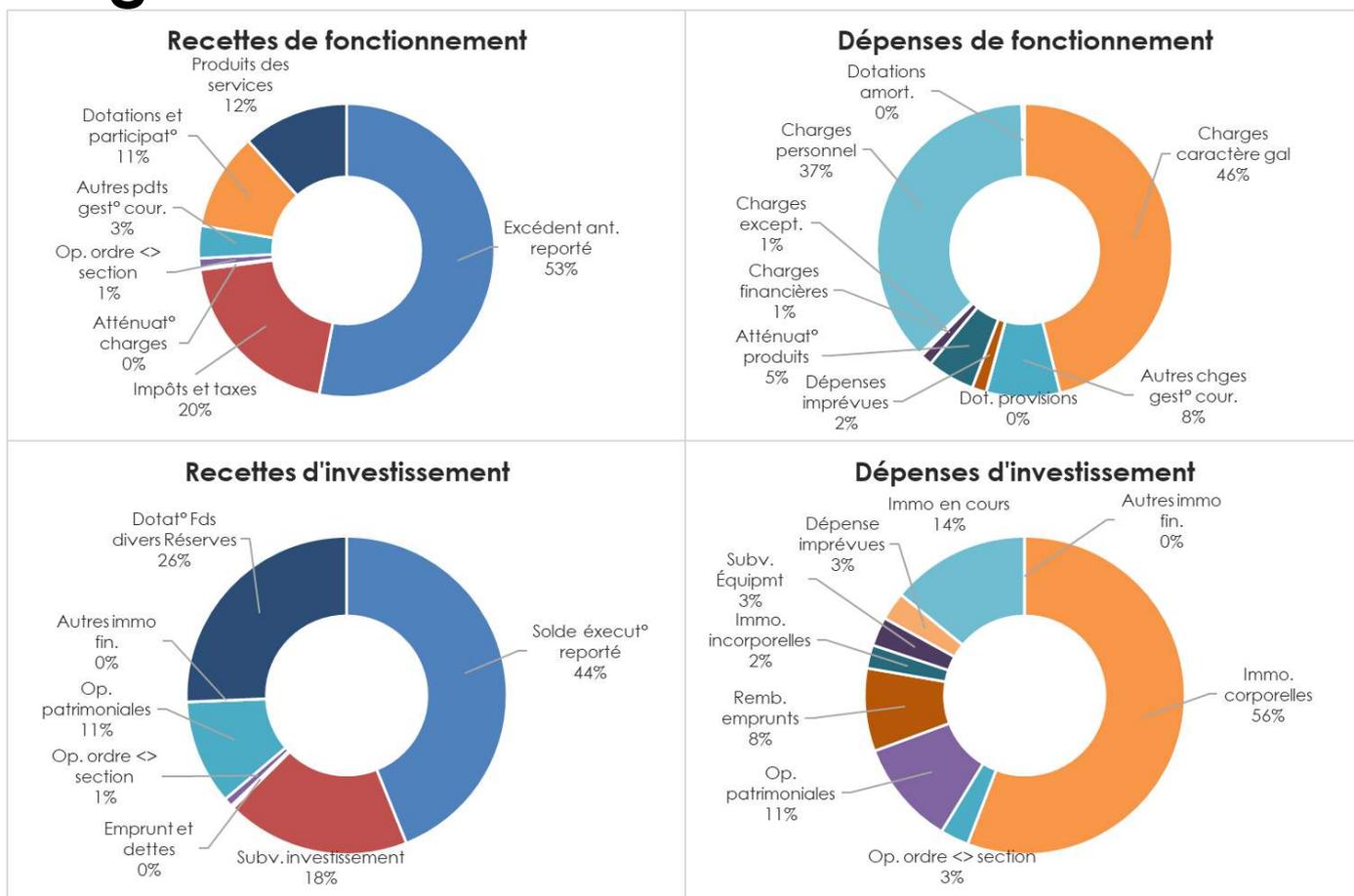
Prenez soin de vous !

**Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux, de santé, de bonheur et de prospérité pour cette année 2023.**

Votre Maire,  
Jean-Yves LANNEAU



# Budget 2022



## Au fil des séances 2022 (extraits)

### CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2022

#### Toiture de l'église – Prestation de suivi de travaux

M. le Maire propose de faire appel à une assistance à maîtrise d'œuvre pour le suivi et la bonne exécution des travaux. La société Equi'libre qui a déjà réalisé le diagnostic est retenue.

#### Approbation du projet et plan de financement du cheminement piétonnier Rue du Château

Pour la sécurité des usagers, il est nécessaire de procéder à la création d'un cheminement piétonnier depuis le carrefour avec la rue du Carouge et jusqu'à l'entrée du parking de la mairie. M. le Maire présente l'avant-projet du cheminement piéton rue du Château réalisé par les services d'ECLA. Ce projet d'aménagement chiffré pour un montant global de 45 146.00 € est présenté au comité consultatif « Bâtiments voirie réseaux » qui a émis un avis favorable. Le Conseil Municipal accepte ce projet à l'unanimité. Les demandes de subventions seront faites auprès de l'Etat

(DETR), du Conseil Départemental au titre des amendes de police et plan de relance.

#### Demande de subvention pour renouvellement de l'éclairage public par LED

La commune s'est engagée dans une démarche de diminution des impacts énergétiques et environnementaux liés à l'éclairage public. M. le Maire présente le projet de la 4<sup>ème</sup> tranche de rénovation pour un montant de 36 899.00 €. Les subventions seront demandées à l'Etat (DETR) et une participation au SIDEC.

#### Validation du projet coin nature et demande de subvention

Dans le cadre d'un aménagement complémentaire du verger de sauvegarde, la municipalité a souhaité la mise en place d'un coin nature intergénérationnel. Ce projet participatif est mené en collaboration avec le CPIE Bresse Jura et le comité consultatif « Environnement » pour un montant de 14 100.00 €.

Le projet est validé par le Conseil Municipal sous réserve de l'obtention d'une subvention par la Région au titre du programme ENVI (Espaces

Nouveaux Villages Innovants).

#### Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU

Le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée n°2 du PLU afin d'adapter la limite de la zone 1AU1 « En Verdet » afin de faire correspondre la zone à urbaniser au permis groupé validé par la commune le 23 avril 2013 soit avant l'approbation du PLU du 12 mars 2014.

#### Débat sur la protection sociale complémentaire

L'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 contraint les employeurs publics à participer à la protection sociale complémentaire des salariés et rend obligatoire cette participation à hauteur de 20% minimum en prévoyance au 01/01/2025 et à hauteur de 50% en santé au 01/01/2026.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2022

#### Approbation du Compte Administratif 2021

Présentation du compte administratif de la commune par Bernard GAY, 1<sup>er</sup> adjoint en charge des finances. L'excédent de fonctionnement s'élève à

278 883.39 € et le déficit d'investissement à 16 156.16 €. Les résultats cumulés au 31/12/2021 dégagent un excédent de fonctionnement arrêté à 1 168 484.04 € et un excédent d'investissement de 338 917.47 €. Le compte administratif est approuvé à l'unanimité hors de la présence de M. le Maire, conformément à la législation.

## Affectation des résultats 2021

L'affectation des résultats cumulés est la suivante : En section d'investissement : + 305 578.47 € au compte 001 recettes d'investissement ; En section de fonctionnement : + 1 168 484.04 € au compte 002 recettes de fonctionnement et 150 000 € au compte 1068 en recette d'investissement.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide cette affectation de résultats.

## Vote des taxes 2022

Compte tenu de la mise en œuvre de la réforme des impôts directs locaux, celle-ci entraîne des modifications dans le financement des collectivités locales et du taux de fiscalité directe des communes.

Ainsi pour 2022 : Le taux de la taxe d'habitation n'est plus modifiable, il reste à 8.84 % (résidences secondaires) ; A la demande de la DGFIP, un nouveau taux de réforme communal sur le bâti foncier doit être voté sur la base du taux communal de 17.02 % auquel s'ajoute obligatoirement le taux départemental de 24.36 % soit un taux de référence communal 2022 de 41.38 % ; La taxe foncière non bâti, pas de changement : 22.31 %

M. le Maire ne souhaite pas modifier ces taux et les reconduit pour 2022.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces taux.

## Vote du budget primitif 2022

M. Bernard GAY rappelle que le Comité consultatif « Finances » ; réuni le 14 mars 2022, a validé ce projet de budget 2022.

Arrêté en fonctionnement, en dépenses et en recettes, à 1 921 914.04 €

Arrêté en investissement, en dépenses et en recettes, à 653 228.47 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce budget primitif 2022.

## Atribution d'un don pour l'Ukraine : solidarité avec les populations Ukrainiennes

L'Association des Maires du Jura et la Protection civile du Jura nous indiquent que les besoins des Ukrainiens portent désormais prioritairement sur du matériel spécifique tel que des

médicaments et des dispositifs médicaux de secours.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de s'associer à cet élan de solidarité. Le Conseil Municipal décide d'effectuer un don de 1 000.00 € à la Protection civile partenaire de l'AMF en solidarité avec les populations Ukrainiennes.

## Informations diverses

M. le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants : Bâtiment école : indemnisation de 93 000.00 € par l'assurance dans le cadre de la garantie décennale .

## CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2022

### Révision des tarifs de locations des salles communales

Considérant les hausses des coûts des fluides depuis le début de l'année et notamment celle du gaz, le Conseil Municipal décide de réviser les tarifs de locations des salles communales, ainsi que des options ménage.

### Extinction partielle de l'éclairage public

M. le Maire rappelle la volonté de la municipalité d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a ainsi été engagée par le Conseil Municipal lors d'une réunion de travail sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. D'après des retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la sécurité des usagers de la voirie et la protection des biens et des personnes. M. le Maire a sollicité les services concernés pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires. L'éclairage public pourra être maintenu toute ou partie de la nuit aux abords des salles communales les nuits de samedi à dimanche. Le Conseil Municipal décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23h00 à 5h00 du matin, à 14 voix pour et une contre. Un arrêté sera pris par M. le Maire précisant les modalités d'application de cette mesure et la date de mise en place serait prévue au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

## Informations diverses

Projet solaire - implantation de panneaux solaires sur le centre d'enfouissement du SICTOM : une première réunion d'information a eu lieu dernièrement à l'intention des Maires,

des élus, des membres de la CLIP. Des réunions à venir se tiendront à Courlaoux pour informer la population et faire connaître le projet.

Protection civile : remerciements pour notre don pour l'Ukraine.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 JUILLET 2022

En début de séance, M. le Maire demande à Bernard GAY de présenter la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales.

### Renouvellement de l'éclairage public par LED – Approbation du plan de financement définitif

Vu la délibération n° 03/2022 du 04 février 2022 portant notamment approbation du plan de financement prévisionnel de l'opération de renouvellement de l'éclairage public par LED. Considérant la subvention attribuée par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de 10 191,00 €. Le plan de financement définitif s'établit comme suit : Dépenses : 36 899.07 € ; Recettes : 25 191.00 € ; Autofinancement : 11 708.07 €. M. le Maire précise que les travaux de cette tranche se feront à l'automne et concernent le Hameau de Nilly, les chemins du Château d'Eau, du Saint-Martin et du Pré de la Mare, les rues des Perroux et des Ecoles et le lotissement des Perroux.

### Avenant au marché toiture de l'église

Suite à l'attribution du marché de travaux pour la réfection de la toiture de l'église et des propositions de M. Pianet chargé du suivi des travaux, il est impératif de renforcer l'isolation des combles et de rajouter une épaisseur de laine de verre. M. le Maire précise que le nettoyage des tuiles du toit annexe est envisagé.

### Révision des tarifs dans le cimetière communal

Considérant qu'il n'est pas prévu de tarif pour les renouvellements de concessions columbarium et cavurnes, il est proposé de les instaurer afin de pouvoir répondre aux familles.

Concession 30 ans à 150 €, Columbarium 15 ans à 375 € et 30 ans à 750 €, Caverne 15 ans à 500 € et 30 ans à 650 €, renouvellement columbarium et caverne 15 ans à 100 € et 30 ans à 200 €, dépôt de cendres au jardin du souvenir gratuit, plaque à 200 €.

Le scellement des urnes est autorisé comme suit : Concession 2m/1m : 2

## Au fil des séances 2022 (extraits)

urnes maximum ; Concession 2m/2m : 4 urnes maximum. Pas de scellement d'urne autorisé sur les cavurnes.

Ces modalités sont ajoutées dans l'article 5 du règlement intérieur du cimetière et un rappel de l'article 4 est fait à savoir : Toute intervention sur le cimetière, inhumation, exhumation, et tous travaux de natures diverses ne peuvent se faire sans autorisation préalable du Maire.

Bernard GAY précise que le règlement intérieur du cimetière sera affiché à l'entrée du cimetière communal.

### Réfection du sol de la salle de Conseil Municipal – Validation du marché

Le sol de la salle du Conseil Municipal est constitué de dalles moquettes. Celles-ci sont dans un mauvais état et leur entretien s'avère compliqué. Il est envisagé la pose d'un sol souple facile d'entretien.

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Bonglet pour un montant de 5 218.00 € HT et demande l'avis des conseillers pour redonner une couche de peinture sur les murs, les plinthes et les portes.

### Insonorisation de la salle de convivialité de la résidence Les Lilas – Validation du marché

Les utilisateurs de la salle de convivialité de la résidence des Lilas ont fait part de leur inconfort dû à la réverbération acoustique. Afin de remédier à ce problème il est envisagé de réaliser des travaux d'isolation phonique de cette salle par la pose de panneaux acoustiques sur les murs. Il présente le devis de l'entreprise Mercier pour un montant de 3 600.00 € HT, auquel s'ajoute la pose d'un double rideau.

### Informations diverses

Subventions obtenues : Toit de l'église : Conseil Départemental : 33% + DETR : 33% ; Chemin piéton : Conseil Départemental : 20% + 2500 € + DETR : 20%. M. le Maire informe que 2 grilles supplémentaires pour l'écoulement des eaux pluviales rue du Château seront posées rapidement. Eclairage public : Etat DSIL : 27.62% - SIDEC : 40.65%. Détecteurs de CO2 : éducation nationale : 1 130 € - Groupama : 412 €.

Communication : M. le Maire explique qu'une application mobile servira pour transmettre les informations aux administrés (alerte de la préfecture) notamment par une ap-

plication à charger sur téléphone. L'offre Panneau Pocket, la mieux disante, sera présentée au prochain conseil pour délibération avec application au 01/09/2022.

Compte rendu journée rando : 100 personnes.

Compte rendu journée pêche : 25 enfants.

Effectif stable à la rentrée 2022-2023.

ALSH : séjour à Louhans.

Voirie : une étude est en cours par ECLA sur les tarifs pratiqués pour l'enrobé. Actuellement à 0.454 € le m<sup>2</sup>, pour une durée de 36 ans allant de 2003 à 2039. Les tarifs sont différents entre toutes les communes membres et ils sont fonction de leur date d'entrée dans la communauté d'agglomération. Les communes du Val de Sorne ne paient pas.

Des propositions sont en cours : Nouveau tarif unique pour les communes y compris celles qui arrivent du Val de Sorne.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2022

#### Insonorisation de la salle de convivialité de la résidence Les Lilas - Complément rideaux – Validation du devis

En complément des travaux d'insonorisation, il est envisagé l'installation de rideaux aux fenêtres et à la porte d'entrée de la salle de convivialité de la résidence des Lilas. Une offre de l'entreprise TEX France pour un montant de 1 564.64 € HT est présentée au Conseil Municipal.

#### Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour un surcroît d'activité dans le service d'animation de l'ALSH qui est fonction du nombre d'enfants à encadrer. M. le Maire propose de recruter un agent pour une durée hebdomadaire de 8h35 uniquement durant les périodes scolaires. Il propose de recruter Mme GOUDOT sur ce poste suite à l'appel de candidatures.

#### Subvention d'animation pour action spécifique au Football Club Courlaoux

Nous avons reçu une demande de subvention d'animation du Football club de Courlaoux pour une action spécifique. En juin 2022 le club a décidé de faire un après-midi découverte animé par un conseiller tech-

nique du District du Jura, en présence de la Directrice d'école, des parents et des animateurs du club, afin de faire découvrir le football à tous les jeunes qui souhaitent s'essayer la pratique de ce sport. Vu la forte participation des parents et des nouveaux jeunes, il a été décidé, en partenariat avec les écoles, de mettre en place des sessions football dans le cadre de l'animation de cycles sportifs, le club étant agréée par l'Education Nationale. Cette collaboration est d'autant plus importante sachant que l'objectif ministériel est de sensibiliser les enfants à la pratique du sport, notamment dans le cadre de la coupe du monde de football et du symbole de l'olympisme de 2024. Les portes ouvertes du Football Club de Courlaoux et la prise en charge des enfants de l'école dans le cadre de ce partenariat sont à la charge exclusive du club.

Les Conseillers proposent une subvention de 500 €.

Mme BADIN demande quelles sont les classes concernées. Mme TISSERAND indique : à partir du CP, soit 90 enfants.

#### Informations diverses

Eclairage public des zones : M. le Maire communique la lettre de réponse du Président d'ECLA qui donne son accord pour l'extinction. Principaux points : vérifier si les armoires sont adaptées. Les entreprises sont toutes équipés de leur propre éclairage extérieur, mais il conviendra de les rencontrer pour les informer. (Pouvoir de Police du Maire)

Panneau Pocket : Afin de passer une information directe (notamment de la Préfecture) sur les téléphones portables, la commune a adhéré à ce système d'information directe et rapide, au service des habitants, pour un montant de 600 € pour 3 ans et demi. Les flyers ont été distribués et il est formellement recommandé à chacun de charger cette application sur son portable. M. VOLET est chargé de transmettre les informations. M. DUFFNER demande qui passe les informations le weekend en l'absence de M. VOLET notamment les alertes de la Préfecture. M. le Maire précise que le nécessaire sera fait.

SICTOM : Mise en place d'un groupe de travail au SICTOM pour une étude sur la taxe et la redevance.

Travaux du SIAAL rues du Château,

Travaux du SIAAL rues du Château, des Perroux et des Ecoles : Réfection du chemisage des canalisations afin d'éviter l'infiltration des eaux pluviales. Une réunion publique d'information est prévue avec les riverains fin septembre.

Accompagnateur bus scolaire : Obligation pour les enfants de moins de 6 ans. Pour le matin et le soir nous avons une accompagnatrice. Il se pose le problème pour le midi. L'appel à candidature a été lancé : aucune candidature. Dans ce cas, nous sommes obligés de faire signer une décharge aux parents des enfants.

Affaire GSBC : audience en Cour d'Appel le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Décision du jugement le 20 octobre 2022. Vitesse Nilly : Un compte-rendu des enregistrements de vitesse dans les 2 sens a été transmis par les services du Département. Trafic moyen /jour : 1126 véhicules.

PLU : ECLA doit lancer un PLUi très prochainement ce qui aura des conséquences sur l'urbanisation de la commune. Il est envisagé de passer la zone 2AU, située Champ du Chêne, en 1AU. M. le Maire présente les avantages et les inconvénients de ce projet et demande l'avis des conseillers sur ce dossier. Le Conseil est d'accord pour lancer une réflexion pour le changement de classification de cette zone, avec l'aide de la DDT et des services concernés.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2022

### PLUi

Présentation des enjeux du PLUi par le Vice-président d'ECLA, assisté de Mme BERTON.

### Modification du PLU

M. le Maire expose les raisons pour lesquelles une modification simplifiée partielle du PLU est rendue nécessaire : la modification partielle du PLU, par l'ouverture à l'urbanisation

de la zone à urbaniser du lieu-dit « Champ du Chêne » située en prolongement du lotissement des Palettes, apporterait une réponse aux familles avec enfants désireuses de s'installer en dehors des centres urbains, dans un cadre de vie plus calme, proche de modes de déplacements doux. Elle permettrait de maintenir et développer les services aux familles : écoles maternelles et primaires, services périscolaires et extrascolaires entre autres.

### Campagne d'affouage 2022-2023

Après approbation du Comité consultatif « Bois et forêt », validation du règlement d'affouage.

### Convention territoriale globale (CTG) 2022-2026

La CAF revisite ses modalités d'intervention sur les territoires avec la mise en place de Conventions Territoriales Globales sur les communautés de communes en remplacement des contrats Enfance Jeunesse rédigés pour chaque commune. Avis favorable du Conseil Municipal.

### Rapport de la CLECT

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

### Extinction éclairage public

Modification de l'amplitude d'extinction de l'éclairage public la nuit de 23h00 à 6h00 au lieu de 5h00.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2022

### Panneaux photovoltaïques

Considérant l'évolution actuelle des prix de l'énergie, il a été demandé à une entreprise locale de présenter une étude pour équiper les bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques.

PLUi - Transfert de la compétence de planification de l'urbanisme au profit d'ECLA

Les Conseillers ont été informés à plusieurs reprises et invités à délibérer sur ce dossier. Ils ont approuvé le

transfert de compétence à ECLA par 13 voix pour et 2 contre.

### SICOPAL - Adhésion du Sivos de Sellières

### SICOPAL - Revalorisation des tarifs repas destinés aux personnes âgées à compter du 1er janvier 2023

En application de la décision prise par le Conseil Syndical du SICOPAL le prix du repas livré est porter à 7.15 € TTC.

### Désignation d'une 3ème garant de coupe

En remplacement de M. Jean-Paul VINCENT décédé, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. Alexandre MINSBERGHE.

### 5ème tranche e-lum

Demande de subvention auprès de l'Etat et du Sidec du Jura sur un montant de 41 739.00 € HT.

Deux autres demandes de subventions ont été faites à l'Etat et au Conseil départemental pour un changement de luminaires de la salle polyvalente et de la salle Marcel Gauthier selon un devis de 7 736.26 €.

### Transition énergétique

Dans le cadre d'un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, le Conseil Municipal sollicite une subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR - DSIL Fonds Vert pour 2023.

### Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion d'ECLA sur les exercices 2017 et suivants

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

\*\*\*\*\*

**MR GAND ANTHONY**

- Peinture int/ext
- Zinguerie
- Isolation
- Traitements de bâtiments
- Terrassement
- Espace verts(jardage,abattage)

345 Chemin des Teppes  
39570 COURLAUX

Mail:m.ghabitat@hotmail.fr  
Https://entreprise-gand-anthony-70.vebiell.net/

**06 46 62 39 04**

**Cœur de fleurs**

Anais Vermeire

Creations florales - Réception - Mariage - Deuil  
6, av. Thuret - 39000 Lons-le-Saunier  
Tel : 03 84 88 00 40

Livraison à domicile - Transmission florale - Ouvert 3/7 - CB & devises  
Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00  
Le dimanche et jours fériés de 8h00 à 13h00

# Forêt communale de Courlaoux

## Affouage

En septembre 2022 une coupe de régénération prévue dans le nouveau plan d'aménagement forestier de l'ONF a eu lieu sur une parcelle communale. Les travaux d'abattage ont généré un volume d'environ 49 m<sup>3</sup> de grumes (chênes et hêtres) destinées à la vente. La vente sous enchère a eu lieu en octobre, le marché du chêne étant à la hausse, la recette a été intéressante pour la commune.



Cette coupe a permis l'ouverture d'une campagne d'affouage 2022/2023. Les couronnes des arbres prélevés et le taillis issus de la création de cloisonnements sur la parcelle concernée sont attribués aux affouagistes à raison de 7 € stère.

Date à retenir pour les affouagistes :

- Délai d'abattage et de façonnage fixé au 28 février 2023,
- Réception du bois enstéré par les garants et un élu à partir du 1<sup>er</sup> mars 2023,
- L'enlèvement devra être terminé au plus tard le 20 avril 2023.

## Vergers

Mars 2022, initiation à la taille et au greffage sur le verger réalisée avec l'Association des croqueurs de pommes.

Cette année, la sécheresse a limité la production de fruits.



**vival** by *Casino*

Tabac Presse Française des jeux  
Alimentation générale

Nathalie et Erick Steuff  
35 rue du Chalet  
39570 COURLAOUX  
TÉL : 03 81 37 13 93

Ouvert tous les jours  
Du lundi au samedi  
7h - 12h30 - 15h - 19h30

Dimanche  
7h - 12h30

**LONS MENUISERIE**

POUR TOUS VOS PROJETS

NEUF & RÉNOVATION

FENÊTRES • VOILETS • PARQUETS • ESCALIERS • AGENCEMENT • VÉRANDAS • STORES • PERGOLAS

COURLAOUX

ZAC de la Livarçhée - 90 chemin de Champ Poly  
Route de Cholon, au rond point de l'autoroute

03 84 24 24 54  
www.lons-menuiserie.com

# Coin nature

L'aménagement du « coin nature » a débuté en 2022 par la plantation d'arbres et arbustes. 2022 a été l'année de la sécheresse, malgré un arrosage limité et hebdomadaire, on espère que les plantations n'auront pas trop souffert et que la reprise sera bonne cette année.



Au printemps, des carrés potagers ont été conçus pour la plantation de plantes aromatiques et quelques légumes.

Une bande de prairie fleurie a été semée.

En juillet, des tables de pique-nique ont été installées à proximité de la voie verte. Elles ont été très vite utilisées par les cyclistes et promeneurs.



Dans le cadre du plan mercredi, un hôtel à insectes a été créé par les enfants du Centre de loisirs encadrés par un animateur nature CPIE Bresse du Jura.

Les hôtels à insectes sont conçus pour accueillir ce que l'on nomme les auxiliaires du jardinier (En jardinage, l'auxiliaire désigne un animal qui, par sa présence et son régime alimentaire, protège le jardin de certains organismes s'attaquant aux cultures), soit des insectes utiles à la pollinisation et ceux qui luttent contre les pucerons permettant, alors, d'éviter l'usage d'insecticides. Ainsi, abeilles sauvages, syrphes, coccinelles ... fréquentent les abris, caches, nichoirs à différentes périodes de l'année, certaines espèces pour pondre, d'autres pour passer l'hiver.



Les hôtels à insectes sont conçus pour accueillir ce que l'on nomme les auxiliaires du jardinier (En jardinage, l'auxiliaire désigne un animal qui, par sa présence et son régime alimentaire, protège le jardin de certains organismes s'attaquant aux cultures), soit des insectes utiles à la pollinisation et ceux qui luttent contre les pucerons permettant, alors, d'éviter l'usage d'insecticides. Ainsi, abeilles sauvages, syrphes, coccinelles ... fréquentent les abris, caches, nichoirs à différentes périodes de l'année, certaines espèces pour pondre, d'autres pour passer l'hiver.

## Quelques insectes hébergés par l'hôtel à insectes.



Abeille sauvage



Syrphes



Coccinelle



Perce oreilles



Carabes



Chrysopes

L'aménagement du coin nature devrait se poursuivre en 2023 avec de nouveaux aménagements. Si vous êtes intéressés, si vous avez des idées et un peu de temps, vous voulez nous faire profiter de votre expérience, venez rejoindre le groupe « coin nature ».

## Etang En Bedey

En juillet deux tables de pique-niques ont été installées autour de l'étang.

Par mesure de sécurité, courant novembre les membres du Comité consultatif « Aménagement de l'étang » ont participé à « une corvée » de nettoyage.



Lors de sa dernière réunion, le Comité a décidé d'ouvrir l'étang à la pêche en 2023. Elle serait autorisée d'avril à octobre le weekend et réservée aux habitants de Courlaoux. Un règlement sera élaboré en février. Le système d'achat de tickets journaliers est envisagé avec une autorisation limitée à deux cannes.

Les éléments finalisés seront communiqués avant l'ouverture.

### Sortie de pêche à l'étang communal



Avec l'autorisation de la mairie, par une belle matinée de juin, une partie de pêche était organisée pour les élèves de l'école de Courlaoux.

Partis en vélo de l'école une vingtaine d'enfants accompagnés de parents ou grands-parents arrivent impatients de pêcher. Les membres du Comité de l'étang étaient présents pour aider les jeunes pêcheurs. Les asticots, vers de terre sont rapidement dévorés par les poissons. Les prises s'enchaînent petits blancs, petites carpes, perches sont conservés dans des seaux

pour être pesés, comptés et relâchés dans l'eau. Après tous ces efforts, une petite collation était la bienvenue. Récompensés par des cannes à pêche, sacs, casquettes, une coupe est remise aux gagnants. Tous sont ravis. Ce petit concours a enchanté les petits et les grands et le rendez-vous est pris pour renouveler cette sortie.



# Voirie communale

## Création cheminement piéton



Dans le cadre de la continuité de la sécurisation des déplacements sur la commune, le projet présenté en 2021 d'un cheminement piétonnier rue du Château a été finalisé. La jonction est ainsi faite avec celui de la rue du Carouge.



David Michelin

*Franche Comté Poids Lourds*

**Electricité et Mécanique Poids Lourds**  
sur site ou en atelier

Zone Les Plaines 2 - 39570 COURLAOUX

**Tél : 06 31 21 17 69 - 03 84 24 93 01**

 Mail : [franchecomte-pl@orange.fr](mailto:franchecomte-pl@orange.fr)

**HEP TAXIS 39**  
Vincelles / Courlaoux

GUETTE DELPHINE 06 30 53 47 71  
BUGNOT PASCAL 06 76 99 36 16  
[heptaxis39@gmail.com](mailto:heptaxis39@gmail.com)

## Réfection des façades de l'école

À la suite de problèmes de sécurité apparus sur les façades et appuis de fenêtres du bâtiment de l'école (nids de guêpes, tablettes fissurées, absences de grilles anti-rongeurs, de renforts sous les tablettes de fenêtres, joints EPDM non fixés...), un rapport d'experts a constaté des malfaçons. Une procédure a été engagée pour faire jouer la garantie décennale. Ces travaux ont été réalisés en 2022 et pris en charge par celle-ci.



## Réfection de la toiture de l'église

Le diagnostic sur l'état de la toiture de l'église effectué en 2021 a fait apparaître des problèmes sur la charpente et des fuites qui risquaient de détériorer l'intérieur de l'église.

L'entreprise Enrik GUICHARD Courlaoux a été retenue pour effectuer ces travaux. Ils ont été réalisés au 2ème trimestre 2022 et ont bénéficié de subventions à hauteur de 66 % (Etat, Département).



ZI les plaines • 39570 COURLAOUX  
Tél : 03 84 35 39 09  
m2gn@wanadoo.fr  
www.m2gn.com

*Nicolas Caire*  
Vigneron

39190 ROTAILLIER  
JURA FRANCE  
Tél : 06 81 83 67 80  
Fax : 03 84 25 03 47  
E-mail : nicolas.caire@ariste.fr

*Daniel Moquet*  
signe vos clôtures

**Alexandre LAPIZE**  
Ent. LAPIZE

43 rue Lacuzon  
ZAC Les Plaines  
39570 COURLAOUX  
Port. 07 86 76 91 38  
lapize@daniel-moquet.com

PORTAIL CLÔTURE PERGOLA

# Eclairage public



Dans la continuité du renouvellement de l'éclairage public et dans un souci d'économie d'énergie, une quatrième tranche de travaux a été réalisée. Pour cette année elle concernait Nilly et le quartier des Perroux.

La convention e-Lum, signée avec le SIDEC du Jura, finance une grande partie des travaux (subventions SIDEC et DSIL).

D'ici un à deux ans l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera rénové. Des économies d'énergie substantielles ont déjà été constatées, plus de 30 %.

La conjoncture actuelle sur l'augmentation des coûts de l'énergie a contraint la municipalité à couper l'éclairage public la nuit. Cette décision a bien été acceptée par les habitants de la commune.



## INFORMATION MUNICIPALE



Une réflexion a été engagée par le Conseil Municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne de l'éclairage public.

D'après des retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur la sécurité des usagers de la voie et sur la protection des biens et des personnes.

Dans le cadre des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies,

**le Conseil Municipal a décidé l'extinction de l'éclairage public**

**de 23h00 à 06h00 du matin**

**à partir du 24 novembre 2022**

Le Maire,  
Jean-Yves LAMBEAU



Allée Cour Terrasse





**Daniel Maquet**  
*avec vos allées*  
www.daniel-maquet.com

ZAC des Plaines  
Rue du 19 Mars  
39570 COURLAOUX

**Tél. 03 84 47 21 44**

**CN Vert 0 800 50 00 45**

www.cnavert.com et sur tous les points de vente de matériel agricole

**n°1 des Créateurs d'Allées**



## JURA VERT PAYSAGE

CREATION DE JARDINS - ENTRETIEN

Youri VERMEIRE

704 route de Condomine  
39570 COURLAOUX

Tél : 03 84 26 32 12

## Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 2022 marquait le 77ème anniversaire du 8 mai 1945 lorsque les derniers représentants du IIIème Reich actaient, à Berlin, la capitulation d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.



Recueillement, dépôts de gerbe, discours officiel, lecture de texte des élèves de l'école ont exprimé ce souvenir toujours vif des sacrifices de nos anciens et de celles et ceux qui sont morts pour la France et notre liberté. Avec la guerre en Ukraine aux portes de l'Europe, ces commémorations ont pris un tout autre écho. S'en est suivi le verre de l'amitié pour un moment convivial, de partage et d'échanges.

## Armistice du 11 novembre 1914

Le monde était convaincu en 1918 que la première guerre mondiale serait la der des ders, la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix.

## Opération brioches 2022



Chaque année, les associations communales participent à tour de rôle à la distribution des brioches pour l'APEI (Association de parents d'enfants inadaptés). Cette année deux associations s'en sont chargées : le Sou des Ecoles, présidé par Muriel BORDENAVE, et Courla'Hoop (équipe enseignante). Elles ont distribué 245 brioches aux Corlavois lors de cette semaine d'action. Les parents d'élèves se sont répartis le centre bourg et les trois hameaux.

## Repas des Aînés

Le repas des aînés était de retour samedi 1er octobre à la salle des fêtes après des années de crise sanitaire. Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avaient convié les personnes âgées de 75 ans ou plus à un repas, cuisiné par le restaurateur local Frédéric PLATHEY de l'Epicurien. Une journée où chacun était heureux de se retrouver et d'accueillir de nouvelles personnes, les doyens de la journée Jacqueline JOUVANCEAUX et Henri IGUAL ont pu savourer le repas.





## Ecole publique de Courlaoux

### Rentrée scolaire 2022/2023

Sous un soleil radieux, cartables neufs, robes fleuries, baskets dernière mode, tout est rutilant devant la grille de l'école.

En effet, 141 élèves attendaient avec impatience leur rentrée, pour rencontrer leur enseignant et leurs copains de classe.



Seules, quelques mamans montraient un sourire forcé, étant pour certaines peu prêtes à se séparer de leur enfant chéri.

Une nouvelle rentrée aussi, pour les ATSEM et les enseignants. Un nouveau collègue, M. PAROISSE a rejoint l'équipe enseignante. Ce dernier partage les temps de classe avec M. MARTY et Mme TISSERAND.

Mme MAISONNEUVE : PS/MS ; MM. MARTY et PAROISSE : MS/GS ; Mme RUBY : CP ; Mme BOURDY : CE1 ; Mme HOUILLIER : CE2/CM1 ; Mme TISSERAND et M. PAROISSE : CM1/CM2.

Mmes COLIN et PETIOT, ATSEM respectivement des PS/MS et des MS/GS accompagnent, guident tous ces petits pour les aider à devenir de vrais élèves. Une aide précieuse pour les enseignants.

### Plaisir de chanter, le goût du rythme, initiation au jazz vocal...

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un projet musical ECLA « Pour partir, faut s'en aller !!! ». Ce projet s'est mis en place en classe avec l'intervention d'un professeur du conservatoire de Lons. L'interprétation des chansons avec des musiciens professionnels, le travail avec l'artiste de renommée internationale Laurence SALTIEL, sont des expériences exceptionnelles pour nos élèves de Courlaoux.

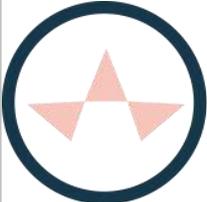
Les 22 élèves ont impressionné leurs familles lors de la restitution publique au Bœuf sur le toit dans le cadre du festival « Couleur jazz ».

Le temps d'un spectacle se prendre pour un artiste, quel rêve éveillé !



**GIRARD BUGUET TP sarl**  
TERRASSEMENT - PISCINE - ASSAINISSEMENT  
FOSSE - FILTRE À SABLE  
Thierry : 06 70 37 37 19  
girard.buguet@orange.fr

401 Rue du Moulin  
39570 COURLAOUX  
Tél : 03 84 24 21 43

 **ALTUS COATING®**  
Le créateur de vernis UV

## Rêves de gosse

**R**êves de gosse est une association qui met en relation des enfants dits « ordinaires » et des enfants dits « extraordinaires » (en situation de handicap, cabossés par la vie ou la maladie). La finalité de ces différentes rencontres est de promouvoir l'inclusion sociale et scolaire, ainsi que l'acceptation de la différence.

Les élèves de la classe de CM1/CM2 ont rencontré des élèves de l'IME de Perrigny et ont travaillé sur un projet pédagogique commun « Voyage autour du monde », agréé par le Ministère de l'Education Nationale. Ce travail a été récompensé par un baptême de l'air, qui a permis de sceller des amitiés.

Cette année, les élèves de Courlaoux ont eu la chance de le réaliser à l'aéroport de Tavaux et ce grâce aux Chevaliers du ciel, des équipages bénévoles, qui se déplacent d'étapes en étapes lors du tour aérien « Rêves de gosse ».

Un bel envol pour atteindre les vertus de la tolérance et du respect de la différence !



## Une promenade sportive et environnementale



**L**es CM1/CM2 ont finalisé leur cycle sportif Vélo, en pédalant jusqu'à l'étang communal. Cette sortie s'inscrivait aussi dans un projet pédagogique mettant en avant la protection de l'environnement.

Pour parfaire cette journée, les membres du comité « Aménagement de l'étang » avaient pris en charge le côté logistique et technique : vers de terre, cannes, hameçons et de surcroît le décrochage des poissons !!! L'enseignante et les élèves n'étant pas très à l'aise de ce côté-là.

Une action pleine de sens et d'échanges. Les poissons, très conciliants se sont laissés attraper, permettant à chacun des élèves d'être un fin pêcheur. Mais, les perches, verrons pouvaient se rassurer, ils retournaient sains et saufs dans leur milieu aquatique.

La journée fût une véritable réussite, de telle façon qu'un cycle pêche avec les membres du comité est au programme pédagogique de l'année scolaire. Sensibiliser les élèves à notre environnement et développer chez eux l'effort physique et sportif, doivent être une priorité.

**D.M.E.**  
www.sarldme.com

DOMOTIQUE  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CHAUFFAGE  
PLOMBERIE SANITAIRE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

**François Mathey**  
Tél. 03 84 35 38 30  
Port. 06 80 34 41 78  
f.mathey@sarldme.com

277, Rue du 19 Mars 1962  
ZI Les Plaines  
39570 COURLAOUX  
www.sarldme.com

**MAT**  
**ENERGIES**  
Entretien  
Mise en Services

Chaudières - pompes à chaleurs - climatisations

**François MATHEY**  
Z.I Les Plaines  
39570 COURLAOUX

Tél : 03 84 48 66 40  
matenergies@gmail.com

Particulier  
et  
professionnel

## Quelques activités en maternelle ...

En octobre nous avons ramassé des pommes chez nous ou chez nos voisins. Certains ont acheté des pommes dans les commerces. Le 8 octobre un monsieur est venu le matin à l'école pour fabriquer avec nous du jus de pommes. D'abord on broie les pommes. On jette les pommes les uns après les autres dans le broyeur électrique. Puis les pommes sont broyées une deuxième fois.

Ensuite les parents renversent les pommes broyées dans le pressoir. Une fois le pressoir plein, les parents installent des plaques de bois dessus. Puis ils tournent une manivelle qui permet de presser les pommes. On peut voir le jus sortir du pressoir. Le jus tombe directement dans un seau.

Nous sommes tous repartis avec une bouteille de notre jus de pommes. On a dégusté le jus de pommes, il est très bon. Nous avons offert des bouteilles aux classes des grands. Un grand merci à M. André FILLOD, aux parents et grands parents présents.



Jeudi 10 novembre 2022, nous avons pris le bus pour nous rendre à Lons-le-Saunier. Pour plusieurs d'entre nous, c'était la première fois que nous prenions le bus. Nous étions très contents et fiers de vivre cette aventure ! Nous avons passé un petit moment dans la médiathèque puis sommes allés au cinéma regarder le film Grosse colère et fantaisies. Voici le récit du court-métrage que nous avons préféré :

« Robert a jeté ses chaussures quand il est rentré. Il a passé une mauvaise journée: il a cassé sa raquette parce qu'il a glissé dans une flaque de boue. Quand il est arrivé dans

sa chambre, il est devenu de plus en plus rouge. Grosse colère est sortie. Elle a jeté et cassé tous les jouets. Après, le monstre est devenu tout petit et Robert l'a rangé dans sa boîte. Et il a fermé la boîte. Le papa avait préparé des épinards pour le repas. Quand il est calmé, Robert est sorti de sa chambre et est allé voir son papa. »

Textes dictés par les élèves de maternelle



**TABLEAUTIER**  
Câbleur d'armoire ou  
coffret électrique.

☎ 06 01 08 41 05  
✉ contact@astab.fr  
📍 277 rue du 19 mars 1962,  
39570 courlaoux



**boost'air**  
réfrigération

**Froid Industriel et Commercial - Climatisation**  
Z.I Les Plaines • 39570 Courlaoux • Tél : 03 84 35 38 44  
Fax : 03 84 35 38 45 • boostair-refrigeration@orange.fr



### Été 2022... Un bel été pour tous les enfants !



Cet été, nous avons eu l'impression de reprendre le cours de nos activités après ce satané COVID !

L'accueil a mis l'accent sur de belles sorties pour les enfants au mois de juillet et a proposé un mini-séjour vélo à Louhans pour 11 enfants âgés de 9 à 13 ans du 11 au 13 juillet.

#### Ces temps nouveaux ont permis aux petits de découvrir des lieux inconnus pour eux !

A Cuisery au Centre Eden, puis Dole à la maison Pasteur ainsi qu'à celle d'Arbois... Toutes ces sorties ont été programmées dans le cadre des activités de l'accueil et en lien avec les thématiques abordées au cours du mois de juillet.



Les plus grands ont pédalé pour se rendre à Louhans en vélo, avec camping à la clé et plusieurs activités, comme la piscine, la pêche, la visite de l'Hôtel-Dieu, mais aussi les soirées jeux avec grignotage de bonbons.

Un bel été, bien rempli qui permet de se créer de beaux souvenirs avec ses copains et ses copines.

Pour clôturer ces beaux moments, nous nous sommes retrouvés autour d'un repas le mardi 30 août au soir, il nous a été offert par Monsieur TERRIEN de l'As de Cœur (le papa d'Eglantine) que je remercie pour ce beau geste. Les enfants ont adoré les frites, les saucisses et surtout la glace en dessert ! Ils avaient décoré l'accueil pour que ce repas soit réussi. BRAVO à eux pour leurs idées et investissements et MERCI.

L'équipe travaille déjà à la création de 2 séjours pour l'été prochain, un pour les 6/8 ans et un pour les 9/13 ans.

**En attendant, je vous rappelle que l'accueil de loisirs est OUVERT TOUTE LA JOURNÉE le MERCREDI depuis la rentrée de septembre (de 7h30 à 18h30).**



Nous accueillons les enfants de toutes les communes environnantes. Si vous connaissez des parents qui ont des besoins, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées :

**03.84.25.34.29** ou **alshcourlaoux@orange.fr**

La directrice de l'ALSH, Céline BETOURNE

# CIS (Centre d'Incendie et de Secours) La Vallière

## La retraite pour le capitaine Jean-Claude LIMAT

Vendredi 22 juillet, au Centre d'Incendie et de Secours (CIS) La Vallière, le colonel hors classe directeur départemental du SDIS du Jura, Hervé JACQUIN, a retracé le parcours exemplaire. Pendant quarante années au service des autres, le chef de corps et capitaine Jean-Claude LIMAT a fait valoir ses droits à une retraite méritée.

Tout a commencé en juin 1982 par une intégration au centre de secours principal de Lons le Saunier jusqu'en 2013. Trente et une années passées dans ce centre, Jean-Claude LIMAT, embauché à la ville de Lons le Saunier comme responsable maintenance des bâtiments, devient président de l'amicale des pompiers, organisant de nombreuses animations comme des rencontres de catch ou des concours de tarot.



## Trois grandes étapes : le corps communal, le district et la départementalisation.

En 2015, l'aventure se poursuit à Courlaoux pour développer le centre et la fusion avec le CIS de Montmorot pour devenir le CIS La Vallière dans des locaux neufs.

Promu capitaine en 2021, il reçoit la médaille échelon grand or en 2022, lors de cette cérémonie, pour 40 années de service. Tous ont été unanimes lors des différentes allocutions : un homme compétent, dévoué, très apprécié de tous qui laissera un grand vide dans le monde des pompiers. Sa retraite sera consacrée à sa famille, ses quatre petits-enfants, de longues escapades à vélo et « aller au bois » sans oublier de bichonner sa maison à Frébuans.

## Le CIS la Vallière a un nouveau chef

Depuis le vendredi 22 juillet 2022, le centre d'intervention et de secours de la Vallière a son second chef de centre, un pompier formé à Courlaoux qui a sur son relevé de carrière de pompiers 22 années de service.



Le lieutenant Sébastien VIDOTTO promu à ce grade au 1<sup>er</sup> juillet, a reçu des mains du colonel Hervé JACQUIN ses galons, une carrière au cours de laquelle il a connu deux chefs de centre Eric GENEVOIS et Jean-Claude LIMAT. Un centre qu'il connaît bien ainsi que la plupart des 28 hommes qu'il devra encadrer.

Un pompier toujours demandeur de nouvelles responsabilités, sollicité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura pour devenir opérateur au centre d'appels, Sébastien a assuré cette mission pendant de longues années, tout comme des gardes à la caserne de Lons. Des nuits, des weekends, loin de sa famille, pour être toujours au service des autres.

Aujourd'hui, il a un commandement de pompiers, des hommes à son écoute, une caserne fonctionnelle, du matériel adapté pour effectuer des interventions sur différents secteurs, une mission qui résume bien l'investissement de ce pompier qui récompense des années de formation et des sacrifices. Sébastien VIDOTTO était prêt pour ce poste et tous lui ont souhaité bonne chance dans ce nouveau challenge.

# Apiculture

## Adrien MEJAT - Un accompagnateur piqué d'apiculture

C'est avec un grand honneur que j'ai pu venir à l'école pour présenter une activité passion qui m'occupe depuis quelques années. Ça a été un réel plaisir de partager ce moment avec ces enfants qui se sont montrés très réceptifs et intéressés. Le but premier était surtout un « geste pour la planète » en favorisant la biodiversité, la pollinisation et puis je me suis pris au jeu, c'est quelque chose quand même passionnant et le fait de pouvoir récolter et consommer son propre miel est très gratifiant !

Cette activité complémentaire m'a permis également un réel éveil sur l'écologie et la biodiversité et son importance. Ainsi qu'une réelle prise de conscience vis-à-vis du réchauffement climatique et de ses impacts. Papa de deux petites filles, je me dis que les petits gestes d'aujourd'hui en faveur de l'environnement de sa préservation ne seront peut-être pas vains pour leurs futurs, ou en tout cas j'espère que les valeurs que je m'efforce de leur transmettre perdureront !

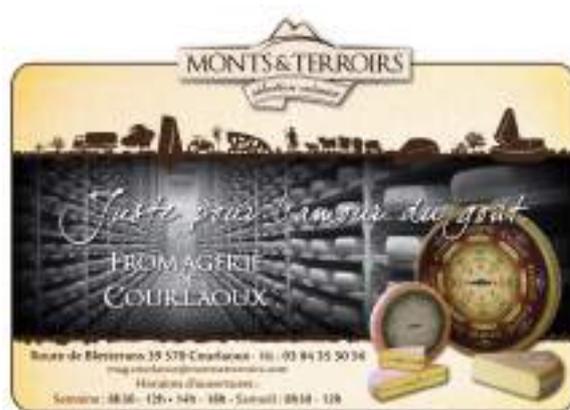
Je n'aime pas trop le terme « éleveur », je préfère plutôt « accompagnateur » « gardien » modestement, car cela reste des insectes sauvages, qui étaient là avant nous et qui savent normalement se débrouiller sans nous.



### Extrait de l'exposé des enfants :

Les abeilles sont des insectes volants qui vivent dans une ruche. Elles font du miel. Les abeilles butinent le pollen et le nectar sur les fleurs. Elles les pollinisent, nous permettant d'avoir des fruits et des légumes. Elles rapportent dans la ruche le pollen pour nourrir les larves et le nectar pour produire du miel.

Les abeilles vivent en moyenne 5 à 6 semaines. Celles qui naissent en Automne vivent plus longtemps pour l'hiver. La reine vit entre 3 et 5 ans. Elle est plus grosse que les autres abeilles. C'est la seule qui pond. Les abeilles peuvent piquer si on les énerve. Dès que l'abeille pique elle meurt. Les abeilles ont des prédateurs : le voron, La fausse teigne (un papillon), le frelon asiatique, la pollution et pesticides... Les abeilles ont 7 métiers : gardienne, nettoyeuse, bâtisseuse, nourrice, ventileuse, butineuse, manutentionnaire-magasinière. Le métier de l'apiculteur est de développer et suivre les colonies et récupérer le miel dans les ruches. Quand l'apiculteur veut visiter une ruche, il s'équipe d'une combinaison, allume l'enfumeur et se sert de la fumée pour calmer les abeilles.



# Le frelon asiatique *Vespa velutina*

Comment le reconnaître et que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique en vol autour de chez vous ou d'un nid occupé ?

- Réaliser le signalement sur le site [lefrelon.com](http://lefrelon.com)
- Envoyer un mail (géolocalisation, photos) à [signalement@fredonbfc.fr](mailto:signalement@fredonbfc.fr)



Dès le printemps, aidez les apiculteurs en détectant tous ces nids pour optimiser une neutralisation nécessaire et en signalant la présence du frelon asiatique pour localiser le nid.

Le piégeage de printemps vise à capturer ces fondatrices afin de limiter la multiplication du nombre de nids. Au printemps, chaque fondatrice ébauche un nouveau nid et soigne ses premières larves, qui deviendront des ouvrières adultes et qui poursuivront la construction du nid primaire. Les nids primaires sont généralement plus simples à détruire, car de petite taille (œuf de poule au début). Faute de destruction, il donnera naissance à des milliers de prédateurs d'abeilles et à plusieurs centaines de gynes (nouvelles femelles fondatrices) pour l'année suivante. Visible ou dissimulé, il peut se repérer sous un abri bois, un hangar, des combles, une haie, au sol sous des ronciers.

## Le nid secondaire : un obstacle majeur, la difficulté de détecter les nids



Lorsque la colonie se développe, elle abandonne généralement le nid primaire pour construire un nid d'été de très grosse taille dit secondaire construit au sommet d'un arbre, dans des combles mais aussi dans une haie à hauteur d'homme, parfois au ras du sol, sous des ronciers. Avant de tailler ou de débroussailler, vérifiez qu'il n'y ait pas de mouvement d'insectes aux alentours.

Si vous trouvez un nid secondaire de frelons asiatiques, ils ne s'occuperont pas de vous tant que vous ne touchez pas au nid ou que vous ne vous agitez pas autour (cris, gestes brusques ou vibrations à moins de 5 m du nid). N'intervenez pas mais signalez-le sans délai pour permettre une intervention adaptée par un spécialiste. En automne/début hiver, avant les premières gelées en cas de découverte d'un gros nid secondaire, l'intervention d'une société spécialisée, titulaire du Certi-biocide est impérative. Inutile plus tard dans la saison car les gynes auront déjà quitté le nid.

**TRANSPORTS**  
**PAULIN**



261 rue Marcel Bouvet - ZAC de la Levanchée  
39140 COURLAOUX

☎ 03 84 35 39 54    📞 PAULIN Julian 06 32 04 69 34  
✉ [christian.paulin3@wanadoo.fr](mailto:christian.paulin3@wanadoo.fr)

**MENUISERIE GRAND**



Pose cuisine - dressing - salle de bains  
Pose menuiserie intérieur extérieur  
Aménagement intérieur  
Fabrication mobilier

## Les associations communales

### **CLUB LA JOIE DE VIVRE** Présidente : *Catherine ROUGEMONT*



Nous sommes 28 adhérents. On se retrouve tous les mardis après-midi afin de jouer aux cartes (belote, tarot) et scrabble. Pour finir la journée nous avons un goûter et de temps en temps nous fêtons l'anniversaire d'un ou plusieurs adhérents.

Nous avons en prévision 2 lotos : le 19 mars 2023 et le 11 juin 2023.

D'autres manifestations sont à prévoir.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre.

### **FOOTBALL CLUB COURLAOUX** Président : *Vincent DOCCI*

Le club de Courlaoux existe depuis plus de 40 ans et est à l'image d'une association conviviale et familiale. Le club est présidé par Vincent DOCCI depuis 3 ans et le bureau de cette saison est composé de :

- 2 Vice-présidents : Quentin MATHIEUX & Benoit JAILLET
- Trésorier : Benoit PUJEAUT
- Secrétaire : Charly CORREIA
- Educateurs séniors : Jérôme DALOZ
- Educateurs jeunes : Antoine BRICQUET, Thomas & Robert DOCCI et Loïc DAGUISE

Pour la saison 2022-2023, le club a engagé 4 équipes dans ces catégories jeunes. Il y a une équipe U7, une équipe U9, une équipe U11, et une équipe U13. Et nous avons également une équipe en séniors qui évolue en Départemental 3.

La catégorie U7 est gérée par Robert DOCCI, qui a rejoint le club cette saison. Il s'agit d'un ancien membre du club, qui avait arrêté il y a plusieurs années après 15 années passées au club. L'équipe U9 est encadrée par Antoine BRICQUET, qui est également un joueur de notre équipe sénior. La catégorie U11 est encadrée par Loïc DAGUISE, accompagné de Thomas DOCCI et Antoine BRICQUET. Monsieur DAGUISE est également l'un des sponsors du club. Puis pour l'équipe U13, elle est gérée par Gilles GAVAND qui nous a également rejoint cette saison. Et enfin l'équipe séniors est dirigée par Jérôme DALOZ.



Les objectifs du club sont de pouvoir continuer à compléter ces équipes de jeunes avec de nouveaux joueurs et de viser le haut de tableau dans le championnat de 3e division pour son équipe séniors.

L'évènement annuel de l'association sera une soirée dansante qui aura lieu le 25 février 2023 à la salle des fêtes de Courlaoux. Cette soirée représente un élément majeur pour les finances du club. A noter que cette soirée n'a pu eu lieu depuis 2 ans à cause de la situation sanitaire.

Si vous souhaitez en apprendre plus sur le club, n'hésitez pas à nous suivre sur les réseaux (voir lien) et même venir nous rencontrer au bord des terrains.

<https://www.facebook.com/fccourlaoux/>

### **ACCA DE COURLAOUX** Président : *Joël VARRAUT*

Enfin une année normale, le plaisir de revoir nos habitués, nos amis autour de notre sanglier à la broche fait par nos cuisiniers de choc. Une journée ensoleillée, agréable, pleine de rires, de convivialité, de parties de pétanque, laissant derrière nous durant cette journée la COVID 19. Nous espérons vous revoir tous l'année prochaine.

En attendant, nous vous souhaitons une très bonne année 2023.

**SOU DES ECOLES** Présidente : *Muriel BORDENAVE*

### En route pour 2023:

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS:

- Novembre/ Décembre: vente de sapins
- 9 Décembre: Marché de Noël
- Février: vente de Mont d'Or et saucisses façon Mottaux
- 12 Mars: Loto
- Mai: vente de plants
- Juin: Fête de l'école

**ART ET CREATIONS** Présidente : *Denise VIDOTTO*



Après deux ans d'absence forcée, nous avons eu le plaisir de pouvoir exposer et faire de belles rencontres tout au long du week-end des 5 et 6 novembre.

Les habitants de Courlaoux sont venus nombreux et heureux d'avoir une occasion de se rencontrer pour échanger avec les uns et les autres.

La peinture comme la musique adoucit la vie et fait oublier un peu tous nos soucis. Bonne année à tous et surtout bonne santé.

**LA CORLAVOISE** Président : *Denis GRANDVAUX*

La Compagnie Bat'Macadam a donc fait sa rentrée depuis mi-septembre et c'est avec une grande satisfaction que Pierre MELOT, Directeur artistique, a vu se réunir l'ensemble du groupe soit 42 musiciens (ennes), ravis (ies) de reprendre les répétitions après ces périodes chaotiques et perturbées.

Satisfactions également au niveau des projets puisque à nouveau, les demandes de concerts nous arrivent, que ce soit de la part de municipalités, associations, sportives ou culturelles... L'anniversaire des 20 ans d'existence du groupe approche et nous commençons à rassembler des idées pour fêter dignement et bien sûr musicalement cet événement.

En attendant, beaucoup de prestations nous attendent : 22 Février à Lons, 25 Février à Evian, 05 Mars à Auxonne, 15 et 16 Avril à Gérardmer, 22 Avril à St-Claude, 07 Mai à St-Gengoux, 18 Juin à Lons, et sans doute le 05 Février la Percée à Voiteur. Cette liste est loin d'être close !

Le bureau de l'association est composé de Denis GRANDVAUX, Président, Jean-Jacques PICHERY, Vice-président, Françoise RIQUELME, Secrétaire, Christine CHANEUX, Trésorière, Pierre MELOT, Directeur artistique.

Les répétitions se déroulent toujours à la salle Marcel-Gauthier de Courlaoux et nous remercions la municipalité de mettre cette salle à notre disposition.



## COMITE D'ANIMATION **Président : Dominique THOUVEREY**

Un répit de la pandémie a permis au comité de réaliser certaines manifestations inscrites au calendrier 2022, ainsi que le fleurissement de la commune.

Les cours de peinture et d'initiation à l'informatique ont repris, de même que pour les plus sportifs les cours de zumba, de gym. Une nouvelle activité sportive "le cross training" a débuté cette année et



se déroule à la salle des fêtes tous les mardis à 19h15. Ces animations favorisent les échanges intergénérationnels et notre engagement pour l'animation du village tout en faisant appel à de nouvelles candidatures. Pour cela nous avons besoin de chacun de vous pour participer, proposer des idées, préparer l'avenir et vous investir avec vos compétences, vos disponibilités.



se déroule à la salle des fêtes tous les mardis à 19h15. Ces animations favorisent les échanges intergénérationnels et notre engagement pour l'animation du village tout en faisant appel à de nouvelles candidatures. Pour cela nous avons besoin de chacun de vous pour participer, proposer des idées, préparer l'avenir et vous investir avec vos compétences, vos disponibilités.

Dates manifestations : bréchets 18 février, carnaval 4 mars, chasse aux œufs 10 avril, puces 10 septembre, soirée Beaujolais 18 novembre, téléthon 2 décembre et peut-être la rando de l'étang le 2 juillet.

## AMICALE DU CIS LA VALLIERE **Président : Kévin BERRY**

L'année 2022 a été celle du retour à la normalité concernant la situation sanitaire.

Cette année a aussi été marquée par la passation de commandement au sein de notre centre de secours.

Ainsi, le Capitaine Jean-Claude LIMAT, cède la direction du centre au Lieutenant Sébastien VIDOTTO.

L'ensemble du personnel du centre tient à remercier Jean-Claude pour son investissement au sein de notre caserne durant toutes ces années et tient à lui souhaiter une excellente retraite bien méritée après avoir passé 40 ans à œuvrer au sein du SDIS 39. Nous souhaitons tous également, beaucoup de réussite au Lieutenant VIDOTTO dans ses nouvelles fonctions.

Au cours de notre dernière tournée de calendriers 2023, vous nous avez ouvert vos foyers avec beaucoup de gentillesse et de générosité. Nous tenons à vous en remercier du fond du cœur. Grâce à vous tous, à vos dons, notre amicale continue de subsister.

L'amicale des sapeurs-pompiers de la Vallière espère une année 2023 épargnée par le COVID afin de pouvoir mener à bien les nombreux projets que nous souhaitons mettre en place.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà, à vous tous, une excellente année 2023, remplie de bonheur, de santé et de réussite.





**POUX LOÏC**

- Dépannage électroménager
- Vente pièces détachées et accessoires
- Vente appareils neufs

39570 COURLAOUX  
Tel : 06 83 88 28 40



- Vente Informatique
- Maintenance sur site
- Conseil Informatique

06 89 36 51 19  
Tél : 03 84 35 30 00

- Ordinateurs -
- Serveurs - Réseaux
- Logiciels -

contact@rvs-informatique.com  
Fax : 03 84 35 30 44

## Un peu d'histoire

Si aujourd'hui, l'église apparaît comme un simple monument, elle a eu ses heures de gloire.

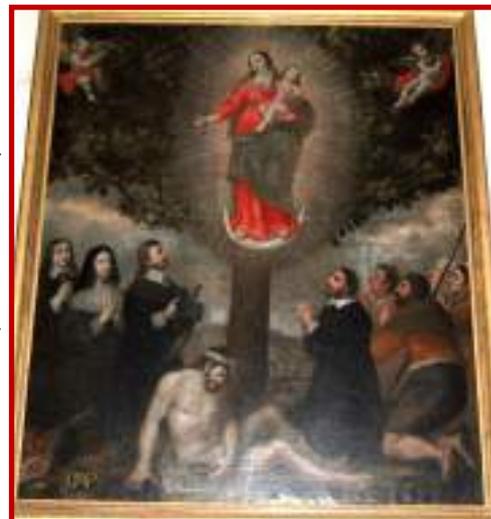
L'église de Courlaoux, dédiée à l'Assomption de la Sainte Vierge, dont on célèbre la fête le 15 août, était au patronage de l'Abbé de Baume.

Elle se compose d'un clocher, que couronne une flèche quadrangulaire, de trois nefs, d'un chœur et d'une sacristie. Des colonnes de l'ordre toscan décorent la nef, dont la reconstruction date du XVème siècle.



Dans le parement intérieur du mur, dit collatéral de droite, est dressée une pierre tombale, sur laquelle on lit : « *Cy gysent Monseig. Guillaume de Vaudrey, seigneur de Courlaouz et du Pin, conseiller et chambellan de Mgr le duc et son bailly d'Aval - et dame Marguerite de Villerz sa feme - Dieu, Notre Dame, Monsg. Saint Michiel, Monsg. saint Guillaume, Monsg. Saint Glaude, et toute la court du Paradis ayent mercy de leurs pauvres ames. Amen* ».

Au-dessus de cette tombe est placé un tableau, représentant trois personnages de chaque côté, et la Vierge Marie au-dessus. Sur l'autel, on remarque une statuette en marbre, elle représente la Vierge tenant l'enfant.



Au-devant de l'église et sur le cimetière, est une belle croix en pierre de taille, datant de 1540.

Pour les novices ou les férus d'histoire, la visite de l'église revêt un caractère officiel lors des journées du patrimoine, sachant que cette croix est classée aux Monuments historiques.

Il est donc important de sensibiliser nos élèves, et de leur faire visiter cet édifice, sachant que l'école de la République se doit de permettre à tous, de façon égale, de prendre conscience des richesses historiques de notre pays, de notre village.

**SCIERIE MOBILE**  
**Yannick Bouillod**

- Sciage à façon
- Vente bois de chauffage
- Menuiserie
- Vente de bois de charpente

Déplacement tous secteurs, même petite quantité

**39 COURLAOUX - 06 81 30 25 51**



 **EIFFAGE**  
ROUTE

ROUTE, ASSAINISSEMENT, TERRASSEMENT  
COUR ET ACCES EN ENROBE

**ZA les Plaines I - 370 rue du 19 mars 1962**  
**39570 Courlaoux - Tél. 03 84 86 26 86**



## De nouveaux artisans et entreprises s'installent à Courlaoux

### ASTAB

Tableautier câbleur d'armoire ou coffret électrique, assemblage de tous les tableaux électriques

277 rue du 19 mars 1962  
ZI Les Plaines  
39570 COURLAOUX

Tél. 06.01.08.41.05  
contact@astab.fr



### Claéli-Coaching

Coaching de vie, Coaching en entreprise : formation coaching en management.

Love Coaching pour les célibataires. Découvrez un nouveau concept de rencontre entre célibataire dans des bars et salon de thé partenaires du « Le Thé qui fait Tilt ».

249 rue des Anémones  
39570 COURLAOUX  
06.24.56.12.94

 Claéli-coaching

 Le thé qui fait Tilt

**SVI**  
Van Pro Center  
326 chem. de Champ Poly  
ZAC de la Levanchée  
**COURLAOUX**  
03 84 35 08 35  
svi39@autobernard.com

**Nouvelle Mercedes-Benz Classe T**  
Polyvalente, séduisante, sûre.  
Un véhicule polyvalent pour tous vos besoins.



# Communication



La mairie s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

Elle permet de vous transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

Cette application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur votre smartphone ou votre tablette et mettre en favoris votre commune. PanneauPocket est accessible également depuis un ordinateur [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)



- 1 Télécharger l'application PanneauPocket sur votre téléphone ou tablette
- 2 Rechercher votre commune, un code postal ou cliquer sur "Autour de moi"
- 3 Cliquer sur le ♥ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

*Restaurant*

# L'As de Coeur

*Service Traiteur*

*Tête de veau sauce gribiche*

*Entrecôte à la fleur de sel*

*Cheesburger*

**Route de Lons - 39570 COURLAOUX**

**Tél. 03 84 35 31 57 - [r.asdecoeur@orange.fr](mailto:r.asdecoeur@orange.fr)**

# LE SICTOM DE LA ZONE DE LONS-LE-SAUNIER VOUS INFORME :

## Merci à vous,

qui avez encouragé, soutenu, ou subi le changement de fréquence de collecte des bacs gris depuis 2015.

Merci d'avoir collectivement réduit votre quantité de déchets (de 9% à 25%, selon les secteurs).

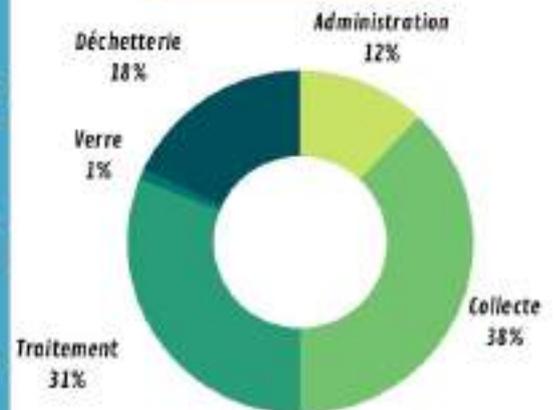
Merci d'avoir fait évoluer vos pratiques malgré les conditions difficiles de cet été 2022 caniculaire. Continuez à trier car la qualité du tri baisse au niveau départemental.

Merci pour vos efforts. Ils ont permis de limiter l'impact exceptionnel des hausses des coûts de fonctionnement, carburant notamment, sur nos budgets actuels et futurs.

18 000 litres de gasoil économisés sur une consommation annuelle de 240 000 litres.

*Nos actions conjuguées permettent de participer à la sobriété énergétique, désormais une nécessité.*

### QUE PAIE VOTRE TAXE OU VOTRE REDEVANCE ORDURES MENAGERES ?



## Quelle gestion future des "biodéchets" ?

Conformément à la loi « anti-gaspillage » du 10/02/2020, à partir du 1er janvier 2024 les déchets alimentaires devront être triés et valorisés.

Le SICTOM anticipe cette réglementation depuis de nombreuses années en promouvant le compostage individuel, et collectif.

- **Compostage individuel** : nous proposons des composteurs à prix réduit, profitez-en !
- **Compostage collectif** : nous le mettons en place lorsque l'habitat est dense, n'hésitez pas à nous en faire la demande.
- **Collecte des biodéchets** : Lorsque l'habitat est dense et qu'il est compliqué de mettre en place le compostage individuel ou collectif, la collecte des biodéchets est envisagée. Une étude est en cours avec le SYDOM.

### Le SICTOM à votre service :

Besoin d'un plus grand bac ?  
 Besoin d'une réparation de bac ?  
 Votre couvercle est cassé ?  
 Le SICTOM intervient à votre domicile pour effectuer toute réparation.

Si la capacité de vos bacs ne correspond plus à la composition de votre foyer, n'hésitez pas à demander un bac de plus grande taille.

**Ces interventions sont gratuites pour les particuliers.**

## NOUS CONTACTER

☎ 03 84 86 16 16

✉ ACCUEIL@SICTOMLONS.FR

🌐 WWW.SICTOM-LONS-LE-SAUNIER.FR

📘 SICTOM DE LA ZONE DE LONS LE SAUNIER



# Salubrité

## Ranger ses poubelles après la collecte

Vos bacs gris et jaunes doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de collecte et rentrés le plus rapidement possible après le passage du camion.

Il est interdit de laisser en permanence ses bacs sur le domaine public. Le non-respect des conditions de collecte des déchets (jour, horaire, tri) peut être puni d'une amende entre 35 € et 750 €. (Code pénal - Art. R632-1 ; Art. R644-2).



## Pas de déchets sur le domaine public



Au cours de l'entretien de votre propriété des déchets de tontes ou de tailles peuvent être projetés ou tomber sur la voirie. Vous devez les ramasser et nettoyer la chaussée, afin de garantir la sécurité de ses usagers et éviter tout risque d'accident.

Il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique et privée. Toute infraction est punie d'une amende allant de 135 € à 750 €. (Code pénal - Art. R634-2)

## Déjections canines

Les espaces publics de notre commune sont régulièrement salis par des déjections canines.

Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.



Ainsi, sur l'ensemble du territoire, la voie publique, les espaces publics, les espaces naturels, et les trottoirs, les chiens doivent être tenus en laisse. Par ailleurs, chaque propriétaire doit veiller à ce que son animal ne souille pas le domaine public. Les maîtres doivent se munir de tout moyen pour ramasser les déjections de leur animal.

**Nous comptons sur le civisme de chacun pour que Courlaoux conserve son cadre de vie agréable.**

## Réglementation sur les bruits du voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 07h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00



**Choisir le bon moment, c'est moins gênant.**

# URBANISME

## Obtenir une autorisation d'urbanisme avant de débiter les travaux

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Vous ne pouvez pas commencer les travaux avant d'avoir obtenu cette autorisation de la part de la Mairie.

Les délais d'instruction des dossiers sont différents :

- Permis de construire pour une maison individuelle : 2 mois
- Permis de construire ou permis d'aménager : 3 mois
- Déclaration préalable de travaux : 1 mois

Vous devez tenir compte de ce délai pour le dépôt de votre dossier, afin de pouvoir débiter vos travaux à la date souhaitée, si ceux-ci sont autorisés.

## Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser, dans un délai de 30 jours à dater de l'achèvement des travaux, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

### RT 2012 – RE 2020

En cas de construction nouvelle ou d'extension, une attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique (RT) 2012 à l'achèvement des travaux doit en plus être jointe à la DAACT indiquant que la construction respecte bien la RT 2012 ; ou, depuis le 1er janvier 2022, une attestation de la Réglementation Environnementale (RE) 2020 indiquant la réalisation du diagnostic énergétique final.

### Quelles sont les risques en l'absence de DAACT ?

En l'absence de DAACT, la construction objet de l'autorisation accordée (permis de construire ou déclaration préalable) est considérée comme non-conforme. Les conséquences de cette non-conformité sont d'ordre pénales, civiles, fiscales, administratives. Ce document est exigé par les notaires en cas de vente du bien.



**anticropoule.fr**

PORTES AUTOMATIQUES POUR POULAILLER

EURL TOULET  
251, Rue des Acacias  
39570 COURLAUX

contact@anticropoule.fr  
07 66 38 53 16

MADE IN JURA  
ADHÉRENT 100506



Terrassement

Aménagements extérieurs

Clotures

VRD

**MB**  
ENVIRONNEMENT

**07 87 52 65 66**

## Comment bien recevoir son courrier ou ses colis

Il n'y a pas d'obligation d'inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres, mais il est vivement conseillé de le marquer lisiblement afin de recevoir correctement le courrier par les services de la Poste entre autres.

En revanche, il est obligatoire que la plaque comportant le numéro de maison, distribuée par la commune, doit être fixée sur la façade de la maison ou sur la boîte à lettres en limite de propriété, de façon à ce qu'il soit visible depuis la voie publique (arrêté municipal n° 22 037 du 31 mars 2022).



## Commande groupée de fioul



La commune organise un groupement d'achats pour la fourniture de fioul. Dans le cadre d'une future commande, si vous êtes intéressés, veuillez vous inscrire auprès de la Mairie en donnant vos coordonnées téléphoniques, mail ... ainsi que le volume et la qualité de fioul attendus.

Nous vous préviendrons quand une commande aura lieu.

## Assistantes maternelles agréées de Courlaoux

BARBE Monique	204 rue de l'Ancienne Fromagerie	03 84 35 36 92
DESCHAMP Laure	68 impasse des Marronniers	06 72 54 03 97
LANNEAU Brigitte	500 rue du Monument aux Morts	03 84 35 37 73
MONNIER Aurélie	179 route de Fontainebrux	09 66 12 72 29
NOIROT Nathalie	209 rue des Perroux	03 84 35 39 51
REGNIEZ Angélique	165 rue des Anémones	09 50 70 42 39

## Micro-crèche

L'Ilot Petits Pas	145 rue des Anémones	06 38 95 62 12
		<a href="mailto:lilotpetitpas@yahoo.com">lilotpetitpas@yahoo.com</a>

## Carte d'identité et passeport

Pour toute 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement de la carte nationale d'identité ou du passeport, l'ensemble des informations sont disponibles sur le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

Les pré-demandes se font en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Il vous faudra ensuite vous rendre dans une des communes habilitées à recevoir les demandes.

La commune de Courlaoux n'est pas habilitée. Sur le secteur, vous pouvez vous rapprocher de la mairie de Lons-le-Saunier, prise de RDV en ligne sur [www.lonslesauhier.fr/demarches-administratives/demande-de-passeport-de-carte-didentite/](http://www.lonslesauhier.fr/demarches-administratives/demande-de-passeport-de-carte-didentite/) ou de la mairie de Bletterans, prise de RDV en ligne sur [www.bletterans.fr/prise-de-rendez-vous.htm](http://www.bletterans.fr/prise-de-rendez-vous.htm)



# Agenda 2023

- ◆ **BRECHETS** - Comité d'animation
  - ◆ **CARNAVAL** - Comité d'animation
  - ◆ **SOIREE DANSANTE MONT D'OR** - FC Courlaoux
  - ◆ **LOTO** - Sou des écoles
  - ◆ **LOTO** - Club La Joie de Vivre
  - ◆ **CHASSE AUX ŒUFS** - Comité d'animation
  - ◆ **LOTO** - Joie de Vivre
  - ◆ **REPAS DES CHASSEURS** - ACCA de Courlaoux
  - ◆ **PUCES** - Comité d'animation
  - ◆ **REPAS DES AINES** - CCAS
  - ◆ **EXPOSITION** - Art et créations
  - ◆ **SOIREE BEAUJOLAIS** - Comité d'animation
  - ◆ **TELETHON** - Comité d'animation
- Samedi 18 février**  
**Samedi 4 mars**  
**Samedi 4 mars**  
**Dimanche 12 mars**  
**Dimanche 19 mars**  
**Lundi 10 avril**  
**Dimanche 11 juin**  
**Samedi 22 juillet**  
**Dimanche 10 septembre**  
**Samedi 7 octobre**  
**Samedi 4 et Dimanche 5 novembre**  
**Samedi 18 novembre**  
**Samedi 2 décembre**

## Etat Civil 2022

### Naissances

(avec le consentement des familles dans le respect des règles du RGPD)

AUBERT Estelle Raisa Noémie	le 06/01/2022	à Lons-le-Saunier
TABEL Timothée Daniel Jeannick	le 11/01/2022	à Lons-le-Saunier
CHAMBARD Charly Alain Joseph	le 11/03/2022	à Lons-le-Saunier
MEJAT Zoé Rose	le 26/03/2022	à Lons-le-Saunier
GUETTE Giulia Marie Joséphine	le 08/04/2022	à Lons-le-Saunier
PETIOT Maël	le 18/05/2022	à Lons-le-Saunier
BRICQUET Ambre	le 16/06/2022	à Lons-le-Saunier
CERCLEY Jeanne	le 16/06/2022	à Lons-le-Saunier
THIBERT MERLE Sacha	le 22/07/2022	à Lons-le-Saunier
PHEULPIN Noé Nathanaël	le 25/08/2022	à Lons-le-Saunier
PETOT Milo Philippe Damien	le 11/10/2022	à Lons-le-Saunier

### Mariages

TISSERAND Baptiste & ETIGNARD Alexine	le 16/04/2022
ROUSSEY Pierre & PAQUET Claudine	le 25/06/2022
PINARD Thomas & SUILLLOT Gabrielle	le 16/07/2022
CHAMBARD Mathieu & CALVENTUS Manon	le 16/07/2022

### Décès

ROYER Daniel	le 04/01/2022	à Courlaoux
TISSOT Paulette épouse BUGNOT	le 20/01/2022	à St-Germain-du-Bois
PALANCHON François	le 04/06/2022	à Lons-le-Saunier
CAPRIOLI Blanche épouse BOYER	le 29/06/2022	à Courlaoux
VINCENT Jean-Paul	le 11/08/2022	à Besançon
DUBANT Olivier	le 03/09/2022	à Lons-le-Saunier
BONNIN Huguette épouse ROYER	le 27/11/2022	à Commenaillles
RODOT Pierre	le 29/11/2022	à Lons-le-Saunier